

# UFF ALLOCATION DEFENSIVE (part N)

Myria AM

## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active.

## Profil de risque



## Chiffres clés au 31/07/2025

Valeur liquidative	103.35 €	Nombre de positions	19
Actif net du fonds	79.42 M€	Taux d'investissement	99.98%

## Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice est composé à 25% du MSCI World Net Total Return EUR Index, 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index et 25% €STR capitalisé quotidiennement.

## Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
	Ofi Invest Isr

## 10 principales positions

Valeur	Poids	Type de valeur mobilière
X Msci World Esg 1C	11.91%	Fonds actions
Bnpe Eur Cb S U Etf	11.39%	Fonds obligataires
X Eurozone Gov 5-7	8.86%	Fonds obligataires
Lyxor Eurmts 5-7Y In	8.85%	Fonds obligataires
Amundi Euro Corporat	7.25%	Fonds obligataires
Bnp Jpm Esg Emu Gv 3	5.92%	Fonds obligataires
Uff Actions Privileg	5.70%	Fonds actions
Kalina Transition Ec	5.38%	Fonds actions
Union Moneplus	5.38%	Fonds monétaires
Theam Qnt-Eq Wd Guri	4.69%	Fonds actions
<b>Total</b>	<b>75.32%</b>	<b>% fonds Article 8 et 9 : 78.71%</b>

## Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
X Msci World Esg 1C	0.48%	Uff Actions Privileg	-0.04%
Kalina Transition Ec	0.21%	Lyxor Eurmts 5-7Y	-0.01%
Theam Qnt-Eq Wd	0.13%	X Eurozone Gov 5-7	-0.01%
Bnpe Eur Cb	0.06%	Bnp Jpm Esg	-0.01%
Nomura Id-Corp Hyd	0.04%		
<b>Total</b>	<b>0.92%</b>	<b>Total</b>	<b>-0.06%</b>

## Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400OYD4	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	3 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	1.60%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	1%
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

## Gérant financier

Myria AM

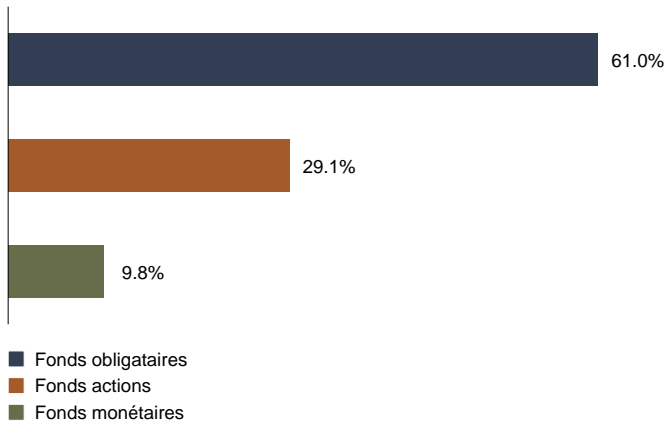
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



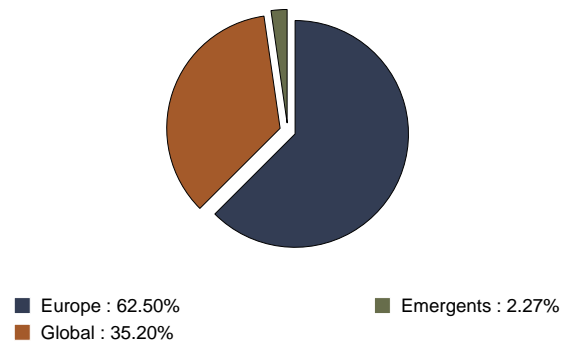
YouTube [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

Rapport de gestion - juillet 2025

## Répartition par stratégies



## Répartition par zones géographiques



## Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

Décidément, les mois se suivent sans vraiment se ressembler, mais rien ne semble entraver la marche en avant des marchés financiers risqués. Juin s'était achevé sur une note plutôt positive, malgré des tensions géopolitiques ravivées par la guerre israélo-iranienne de 12 jours. Fin juillet, l'actualité reste intégralement dominée par l'intense pression militaire sur la bande de Gaza et les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire vers sa population. La guerre russo-ukrainienne ne réapparaît dans le paysage médiatique qu'au gré des invectives de Donald Trump envers son homologue russe. Quant au régime des mollahs et sa répression sanglante, il semble tout simplement avoir disparu des radars. Cette normalisation d'une actualité pourtant délétère pourrait expliquer que le prix du baril de pétrole reste inférieur à son niveau d'avant le fameux « Liberation Day » du 2 avril, bien qu'en forte hausse sur le mois.

Ce sont en réalité les accords commerciaux et les droits de douane annoncés en juillet qui ont animé les marchés financiers. Les Britanniques avaient ouvert la voie dès la fin mai, en concluant un accord établissant une taxation minimale de 10 % sur les biens produits au Royaume-Uni.

Le 22 juillet, l'annonce d'un accord commercial "énorme" avec le Japon a ravivé l'optimisme des marchés. La majorité des biens nippons seront désormais taxés à « seulement » 15 %, à l'exception notable de l'aluminium et de l'acier, toujours taxés à 50 %. Cet allègement a permis aux industriels japonais de pousser un ouf de soulagement, le Nikkei 225 atteignant un sommet historique, proche des 42 000 points — une euphorie quelque peu retombée depuis.

En Europe, c'est l'accord commercial du 27 juillet qui a été accueilli avec un certain soulagement, bien que certains termes paraissent étonnants. Par exemple, l'obligation faite aux Européens d'investir quelque 600 milliards de dollars aux États-Unis inclut un grand nombre de projets déjà validés par le secteur privé. Surtout, l'engagement d'acheter pour 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains (pétrole, GNL, nucléaire, carburants ou semi-conducteurs) semble démesuré. La Commission européenne n'a en effet ni le pouvoir de passer commande, ni celui d'imposer quoi que ce soit aux entreprises européennes.

Malgré tout, on peut raisonnablement penser que la phase la plus tendue des négociations tarifaires est désormais derrière nous. Ce sujet devrait moins peser sur la fin de l'année. Mieux encore : si l'impact réel de ces mesures est inférieur aux anticipations des économistes, cela pourrait constituer un puissant soutien aux actifs risqués, à commencer par les actions européennes.

Depuis avril dernier, l'offensive commerciale américaine porte ses fruits. Les marchés actions outre-Atlantique ont presque comblé leur retard par rapport à ceux du Vieux Continent. En juillet, le S&P 500 et le Nasdaq ont progressé respectivement de 2,17 % et 3,7 %, contre 1,38 % pour le CAC 40 et 0,3 % pour l'EuroStoxx 50. Ainsi, l'écart de performance entre le S&P 500 et l'EuroStoxx 50 tombe désormais à moins de 2%, dans leur devise respective.

Sur le front des taux d'intérêt, le vote de la « Big Beautiful Bill » le 3 juillet a été contrebalancé par les nombreux accords commerciaux qui permettraient de financer, en tout ou partie, les 3 300 milliards de déficit générés sur dix ans par cette loi de baisse des recettes fédérales. Le taux américain à 10 ans ne progresse que d'une dizaine de points de base sur le mois, en ligne avec les tendances observées sur les marchés obligataires allemand et français.

Enfin, la défaite relative d'Ursula von der Leyen dans son bras de fer avec Donald Trump a fait trébucher la monnaie unique, qui recule de plus de 3 % face au dollar.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Assét Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*

